

CONTRATS D'ACCÈS AU RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie supervise la cérémonie de signature des contrats entre la SONATREL et quatre opérateurs



Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston ELOUNDOU ESSOMBA a présidé ce 29 juin 2022, dans les locaux de son département ministériel, la cérémonie de signature des Contrats d'Accès au Réseau de Transport d'Électricité (CART's) entre la Société Nationale de Transport d'Électricité (SONATREL) et les utilisateurs du Réseau Public de Transport (RPT) que sont ENEO, CIMENCAM, DANGOTE et CIMAF.

Cette cérémonie est l'aboutissement d'une série de concertations entre le MINEE, l'ARSEL, la SONATREL et les utilisateurs du RPT. La dernière séance de travail s'est tenue le 20 juin 2022 dans le cabinet du MINEE et avait vu la participation de KPDC et d'ALUCAM, en plus des utilisateurs du RPT cités plus haut. Le Ministre était alors largement revenu sur le processus qui a conduit à la création de la SONATREL et sur l'ensemble des diligences mises en oeuvre par le Gouvernement pour son opérationnalisation au regard de son importance dans le secteur de l'électricité.

Selon le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston

ELOUNDOU ESSOMBA, la finalisation de ce processus était conditionné par la détermination et le paiement de l'indemnité de reprise à reverser à la société ENEO qui détenait une concession sur le segment de transport. Au terme des travaux d'audits menés sous la supervision de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL), cette indemnité a été arrêtée à un montant total de 47,15 milliards de FCFA, réglé suivant le protocole d'accord de règlement partiel de la dette de l'Etat de Cameroun dans le secteur de l'électricité du 15 décembre 2021.

Les signatures des Contrats d'Accès au Réseau de Transport d'Électricité avec d'autres IPP's et Grands Comptes tels que ALUCAM, DPDC et KPDC interviendront dans les prochains jours.

Une nouvelle ère s'ouvre dans le secteur de l'électricité au Cameroun.

Oscar HOB MBOG

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ARSEL s'arrime à la norme ISO 37001

Dans le cadre du renforcement des capacités des personnels de l'ARSEL, Messieurs TONGA Georges, MVONDO MVONDO Etienne, FOYEH ESSOFAH et Mesdames MEMBA NANKAM Lucy, ESSOUMBA Chantal ont pris part à une session de formation organisée à Kribi, du 13 au 17 juin 2022, par l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) sur la norme ISO 37001 applicable au Système de Management Anti-corruption.

L'objectif global du séminaire était de fournir aux participants les outils et les méthodes modernes qu'offre la norme internationale ISO 37001. Le séminaire était animé par M. TAYO TENE Christian Valery, MSc, Ph.D, Chargé de cours à la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval-Canada. L'ISO (International Standards Organisation) a développé, en 2016, avec l'aide de tous les pays membres, dont le Cameroun, la norme ISO 37001 sur les systèmes de management anti-corruption. Ce Système de management anti-corruption, aide les organismes à prévenir, détecter et traiter les problèmes de corruption pour une meilleure culture d'entreprise éthique. La certification ISO 37001 crée un meilleur



environnement au sein des entreprises en leur permettant d'être en conformité avec les meilleures pratiques anti-corruption reconnues et atteste leurs compétences pour la mise en œuvre et la gestion d'un Système de management anti-corruption.

Par la suite Monsieur Alfred ETOM, Directeur de la Stratégie de lutte contre la Corruption Commission National Anticorruption (CONAC), a rappelé l'importance de l'implantation du système de management anti-corruption dans les entreprises publiques et privées. Il a indiqué que l'arrimage du Cameroun à ce processus est un indicateur d'une volonté politique orientée vers l'assainissement de notre environnement en vue d'une amélioration significative du climat des affaires.

Les échanges ont porté sur les notions et pratiques de la corruption, les mécanismes nationaux et internationaux de lutte contre la corruption, la prévention et la gestion des risques de corruption dans les organisations.

Lucy MEMBA NANKAM

GOVERNANCE ET ETHIQUE

Le Comité du Conseil d'Administration sur le terrain



Dans le but d'édifier les membres du Conseil d'Administration sur le niveau d'implémentation et de fonctionnement des unités de production du secteur de l'électricité, le Comité de Gouvernance et d'Ethique du Conseil d'Administration de l'ARSEL a effectué une visite sur site dans les barrages de Mekin et de Memve'elé, du 13 au 18 juin 2022.

Les administrateurs de l'ARSEL sont souvent éloignés des problèmes qu'affrontent les acteurs majeurs du secteur de l'électricité au quotidien. De ce fait, il leur est difficile d'appréhender la question de la résurgence des perturbations dans le service public de l'électricité alors que l'offre connaît une croissance continue. C'est pour palier ce manque d'informations qu'une mission sur site avec les membres de ce comité a été initiée.

L'équipe dudit Comité conduite par sa Présidente, l'Administrateur Mme NGONO Scholastique, a été accueillie à Mekin par le Directeur Général de Hydro-Mekin le Professeur BIYA MOTTO et à Memve'elé par le chef de site.

Au terme des visites, on peut retenir qu'en ce qui concerne le barrage hydroélectrique de Mekin, l'aménagement a déjà été réceptionné de manière provisoire et la réception définitive aura lieu au quatrième trimestre 2022. Un test de performance a été réalisé le 11 juin dernier pour une capacité de 11,2MW atteinte. Cet ouvrage a une capacité installée de 15MW.

Quant au barrage hydroélectrique de Memve'elé, la mise en service de cet aménagement permet déjà à l'État de réaliser des gains financiers substantiels. En effet, les recettes générées depuis la mise sous tension d'avril 2019 jusqu'à septembre 2020 s'élèvent à environ 27 milliards 641 millions de FCFA. Ce montant représente les économies en carburant réalisées du fait de l'arrêt des centrales thermiques d'Ahala, Oyom Abang, Mbalmayo et Ébolowa et les droits d'eau sur barrage versés à l'État via Electricity Development Company (EDC).

Jean Aristide OSSEA EKOKOH

DONNÉES STATISTIQUES

La commission de Conciliation de l'ARSEL en quelques chiffres

La Commission de Conciliation de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) est un outil mis en place par le Régulateur pour résoudre à l'amiable les différends entre l'opérateur et ses abonnés dans le secteur de l'électricité.

Cette Commission tient, pour le moment, ses séances de conciliation à Yaoundé et Douala, et compte les étendre à toutes les régions du pays pour une meilleure couverture des plaintes des consommateurs.

Durant le premier trimestre 2022, l'ARSEL a traité 1.576 requêtes au cours de 19 séances de conciliation,

dont 11 en présentiel et 08 en visionconférence.

Les graphiques ci-dessous présentent les types de requêtes enregistrées, le nombre de dossiers traités en ligne, en conciliation, sur la plateforme e-Lectra* et ceux en attente de retour Eneo.

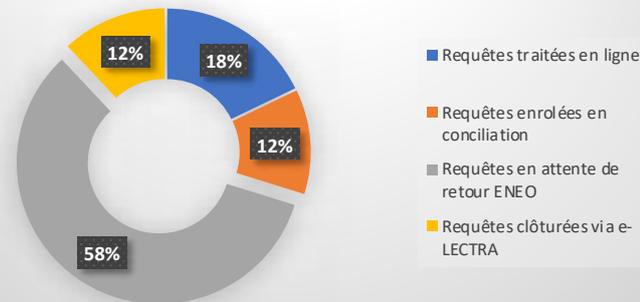
On note deux facteurs significatifs dans la structure des plaintes des consommateurs dominés par les contestations des factures fraudes et dans la réactivité de Eneo avec 58% des requêtes en attente de retour.

Oscar HOB MBOG

TYPES DE REQUÊTES DES CONSOMMATEURS



Situation des requêtes



* e-Lectra: Plateforme électronique de traitement des requêtes

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'ARSEL célèbre la musique



Dans le cadre de la célébration de la Fête de la Musique, le Régulateur de l'électricité a accompagné le MINDEF dans une cérémonie en hommage aux blessés de guerre des conflits qui sévissent au Cameroun.

Le 21 juin dernier, l'ARSEL a accompagné sur invitation du Ministère de la Défense, l'organisation d'un concert de musique des Armées et Forces de défense du Cameroun au Palais des Sports de Yaoundé. Plusieurs autres structures privées et publiques à l'instar de l'ARSEL ont soutenu cette initiative qui était à sa toute première édition. Le moment le plus marquant de cet événement était la remise des dons collectés auprès des sponsors et mécènes aux blessés de guerre. On a pu remarquer la joie des soldats ayant survécu aux combats, bien que certains présentaient une mobilité très réduite à cause de leur infirmité.

Un autre point marquant était la remise des certificats de don aux différents partenaires de la cérémonie par le Représentant du Ministre Délégué à la Présidence chargé de la défense, le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie a personnellement félicité les différents donateurs pour cet acte de citoyenneté d'entreprise.

Patrick MOUMPEGNA

ARSEL was present



The Electricity Sector Regulatory Agency (ARSEL), exposed its missions at the 11th edition of the Government Action Fair (SAGO) that took place from the 22nd June – 01st July, 2022, in Yaounde.

Being part of this event enabled the Regulator to present to the public its contributions in the modernization of the Cameroonian Electricity Sector, as a lever for achieving the objectives of National Development Strategy 2030 (NDS30).

Emphasis was on its missions, activities and services put in place with regards to the regulation, control and monitoring of the activities of operators, the fight against electricity fraud, as well as the protection of the rights and interests of consumers, in the electricity sector.

Among the tools put in place to ensure the best performance of the sector are controls, inspections, technical and financial audits, a call center and a conciliation commission. An arbitration center and regional delegations will be put into operation in the near future.

ARSEL welcomed many visitors to its stand. Some of the visitors exposed their complains, while others appreciated the participation of ARSEL. Most plaintiffs received immediate answers to their preoccupations, while more complex issues were referred to the Conciliation Commission.

Emmanuel NASOA KOMBE

Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

Direction Générale: Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777)
Quartier Bastos

B.P.: 6064 Yaoundé -- Cameroun

Site web : www.arsel-cm.org - **Email :** courrier@arsel-cm.org

Directeur de Publication

Jean Pascal NKOU

Directeur de Publication délégué

Honoré DEMENOU TAPAMO

Superviseur

ETUTU MAWONDO SHALMAN

Rédacteur en Chef

Oscar HOB MBOG

Secrétaire de Rédaction

AYONG BISSONG AKUNG

Comité de Rédaction

Adrienne ENGANALIM

Lucy MEMBA NANKAM

Emmanuel NASOA KOMBE

Patrick MOUMPEGNA

AYONG BISSONG AKUNG

Oscar HOB MBOG

ETUTU MAWONDO SHALMAN

Julienne BIKOKA BASSA

Jean Aristide OSSEA EKOKOH

Mise en page et graphisme

Oscar HOB MBOG

Distribution

ARSEL

Crédit Photos

ARSEL